



Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières
Vice-Président de
la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de
Grand Paris Sud Est Avenir

Le futur pôle culturel à Chennevières

La culture comme bien d'autres secteurs de la vie municipale est aujourd'hui à la place qui devait être la sienne à l'échelon du Département et du Territoire GPSEA. Depuis mon arrivée, avec le soutien de mon équipe et en particulier du Maire-adjoint délégué à la culture Jean-Louis Poujol, le théâtre Roger Lafaille a présenté des spectacles qui accueillent tous les publics. La nouvelle programmation culturelle a ainsi permis d'augmenter la fréquentation de cet équipement de plus de 50 % tout en baissant les frais de fonctionnement d'un pourcentage voisin et en adoptant une politique de tarifs particulièrement accessibles.

Mon action en ce domaine a été multiple. Ainsi, j'ai proposé à Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) de regrouper dans un nouveau bâtiment les équipements culturels structurants de la médiathèque et du conservatoire de musique et de danse, placés sous la responsabilité de l'Etablissement Public Territorial en 2017. L'objectif est de construire un projet d'équipement culturel visant à répondre à une réalité insatisfaisante :

- Le Conservatoire, bien qu'il constitue un très beau bâtiment, ne dispose actuellement que de 600 m² avec des salles trop petites. De plus, la danse a lieu dans une école dont les locaux sont inadaptés à cette activité.
- Concernant la médiathèque, celle-ci ne dispose que de 467 m², soit une surface égale à la moitié de ce qui serait nécessaire.

Je n'ai bien évidemment pas entamé une telle démarche seul. Dès 2016, j'ai lancé une étude de programmation portant sur un pôle regroupant la médiathèque, les conservatoires de musique et de danse et les associations culturelles. En 2017, en collaboration avec GPSEA, j'ai fait réaliser une étude présentant une analyse de l'état existant par activités et bâtiments pour le conservatoire de musique, la danse, la médiathèque, les activités associatives réparties dans la ville et les équipements culturels à l'échelle du GPSEA. Le diagnostic posé par cette étude a servi de base de réflexion à la création de ce nouveau pôle.

Les discussions avec GPSEA ont continué jusqu'à aboutir au vote, le 10 avril dernier, lors d'une séance du Conseil de Territoire, d'une délibération lançant la procédure de concours de maîtrise d'œuvre relative à la création de ce pôle. Celle-ci a démarré en juillet dernier.

Il s'agit d'un projet de construction de 3 700 m² permettant d'abriter à côté du Théâtre Roger Lafaille, sur le parking attenant, une médiathèque, un conservatoire de musique et de danse, ainsi que les associations culturelles avec deux niveaux de parking en sous-sol. Le lieu de construction n'est pas anodin puisqu'il se situe dans un espace faisant le lien entre le centre ancien et la rue Aristide Briand, voie de circulation nord-sud.

Depuis le transfert des compétences en direction du Territoire, c'est lui seul qui assurera la charge financière de cet équipement (soit 14 millions d'euros) sans que la Ville ne dépense un seul euro. Cette même règle s'appliquera aux charges de fonctionnement et à l'entretien du bâtiment qui resteront à la charge exclusive du Territoire.

Ce futur équipement structurant sur l'ensemble Nord de notre territoire aura pour vocation d'accueillir non seulement les Canavérois mais aussi les usagers des communes voisines contribuant ainsi à redonner au cœur historique de Chennevières une partie de son rayonnement.

*Bien fidèlement
Jean-Pierre Barnaud*

La Lettre du Maire
est éditée par la ville
de Chennevières-sur-Marne.
Hôtel de Ville
14 avenue du Maréchal Leclerc
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. : 01 45 94 74 74

Direction de la publication :
Jean-Pierre Barnaud

Crédits photos : Mairie

Conception et réalisation :
Service communication

Impression : IMC

Distribution : Priviège

Le futur pôle culturel de Chennevières : un atout majeur

Chennevières sera bientôt doté d'un pôle culturel. Adossée au théâtre Roger Lafaille, cette structure rassemblera les activités du Conservatoire de musique et de danse Émile Vilain, de la médiathèque Albert Camus et des associations culturelles. Lieu de vie, de rencontre, de création et d'apprentissage de la culture, cet espace multifonctionnel tourné vers la culture et les spectacles symbolise de la volonté conjugée de la Ville et du Territoire de doter les Canavérois d'un outil de création et de diffusion de la culture. Encourager les pratiques artistiques amateurs de qualité sur le territoire permet de renforcer le lien social.

Situé en face de la Mairie et à côté du théâtre Roger Lafaille (TRL), le pôle culturel accueillera sur plus de 3 700 m² les locaux de l'école de musique, des salles de danse, un auditorium de 130 places, une médiathèque et son bibliobus ainsi que des salles dédiées aux associations culturelles de la commune. Le bâtiment sera construit sur l'emplacement actuel du parking Littlehampton et comptera un parc de stationnement souterrain sur 2 niveaux avec un nombre de places beaucoup plus important qu'à l'heure actuelle.

Les travaux débuteront fin 2020, début 2021 et dureront environ 18 mois. La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) en association avec la Ville de Chennevières-sur-Marne.

Les enjeux du pôle culturel

Le pôle culturel répond à des enjeux multiples :

- Réaliser un pôle attractif de référence, vecteur d'une offre culturelle ou associative à l'échelle du quartier, de la commune et du territoire.
- Répondre aux demandes non satisfaites et prévisibles des futurs usagers, en anticipant sur les évolutions démographiques de la Ville.
- Répondre aux besoins des disciplines existantes en améliorant les conditions d'accueil (qualité des locaux, accès...), répondre aux obligations et recommandations de l'État pour la médiathèque Albert Camus et le conservatoire de musique et de danse Émile Vilain.
- Faire de la médiathèque Albert Camus un lieu relais pour le déploiement du réseau de lecture publique du territoire GPSEA, notamment avec la présence d'une aire logistique pour le bibliobus.
- Permettre de développer de nouvelles disciplines et spécialités, de croiser les pratiques.



La médiathèque Albert Camus

- Créer des lieux à la fois lieu d'enseignement artistique de musique et de danse (Conservatoire à Rayonnement communal) et de pratiques amateurs dans un cadre associatif.
- Tendre vers une optimisation des surfaces ou à des mutualisations pour une utilisation plus satisfaisante et fonctionnelle, notamment en mutualisant les espaces d'accueil.

Le projet

Le pôle culturel se situera à l'angle de l'avenue du Maréchal Leclerc et de la rue Aristide Briand, sur le parking Littlehampton. Ce lieu est à l'articulation entre le centre-ville et l'axe Aristide Briand voie de circulation nord-sud, en cours de mutation, avec la création de logements collectifs et de commerces sur la partie est de la rue, face au site d'implantation.



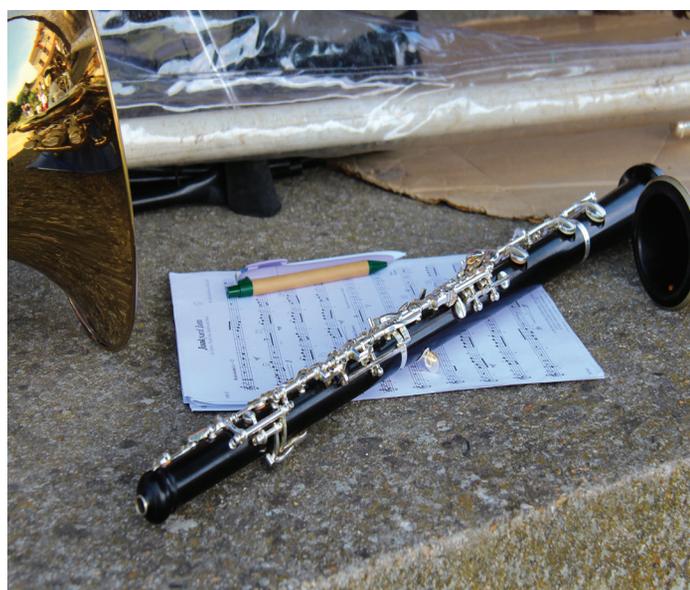
Le pôle culturel sera constitué :

- d'un accueil commun à tous les publics et permettant l'accès à tout ou partie des entités du pôle (fonctionnement indépendant de chaque secteur),
- une médiathèque avec une aire logistique intégrée pour le bibliobus,
- le conservatoire avec un auditorium mutualisable de 130 places,
- des salles de cours, des studios,
- des salles d'ateliers pour les associations culturelles,
- des espaces administratifs,
- d'un parc de stationnement sur 2 niveaux en sous-sol...



Certaines parties du pôle disposeront d'un fonctionnement indépendant sur horaires différenciés : le pôle ateliers polyvalents associatifs, avec son propre sas, l'auditorium avec un accès depuis l'accueil commun....

La matérialité et l'expression architecturale devront privilégier une insertion sobre et harmonieuse dans l'environnement urbain. Pour autant la symbolique de l'équipement devra en faire un bâtiment repérable : nécessité d'une identification claire et d'une lisibilité de lieu de pratiques culturelles. Le défi architectural sera la construction d'un équipement attirant, fonctionnel, accueillant et capable de recueillir l'adhésion des publics et des riverains.



Un équipement du Grand Paris Sud Est Avenir

© Michel Escuriol



Jean-François Dufeu,
Vice-Président
de Grand Paris
Sud Est Avenir,
en charge des
équipements
culturels et
sportifs

Pourquoi le GPSEA a-t-il décidé de créer un pôle culturel à Chennevières ?

Jean-François Dufeu : La Ville de Chennevières a réalisé, dès 2017, une étude sur l'existant de la médiathèque, du conservatoire de musique et de danse et des locaux associatifs de la ville. Lorsque le transfert des compétences dans le domaine culturel s'est effectué, le territoire GPSEA a naturellement poursuivi ces études et cela a abouti rapidement à un projet de pôle culturel.

Le lieu d'implantation est voisin du théâtre Roger Lafaille et face à la mairie, lieu central déterminé en coordination avec la Ville de Chennevières-sur-Marne. Un parking en deux niveaux de sous-sol permettra de compenser les places du parking actuel.

Les travaux préparatoires de la Ville de Chennevières, la bonne coordination entre la commune et le territoire GPSEA, la disponibilité d'un terrain ont permis de conclure rapidement la programmation et de passer à la phase du choix du maître d'œuvre de ce pôle.

Quels sont les objectifs assignés au cabinet de programmation IDA Concept ?

JFD : Le cabinet de programmation IDA Concept a eu pour mission d'élaborer le programme du pôle culturel en coordination avec la Ville de Chennevières et les services de GPSEA en intégrant les premiers éléments de l'étude menée par la commune.

La volonté est de réaliser un pôle culturel offrant :

- A la médiathèque plus d'espaces et permettant d'élargir son offre documentaire, notamment numérique.

- Au conservatoire une intégration dans le même lieu de la musique et la danse, une place pour les musiques actuelles et un auditorium pour les pratiques collectives.

- Aux associations des salles d'ateliers polyvalentes. Ces entités sont réunies dans un même bâtiment, facilitant les échanges et les collaborations.

Comment ce projet s'insère-t-il dans la politique culturelle du territoire ?

JFD : Le pôle culturel de Chennevières sera un élément important sur le Haut Val-de-Marne du réseau des médiathèques et des conservatoires du territoire GPSEA. Ce sera le premier réunissant en un même lieu médiathèque et conservatoire de musique et de danse.

L'ambition est aussi de faire du pôle culturel un lieu relais pour le déploiement du réseau de lecture publique par la présence d'une aire logistique de bibliobus et par un service logistique permettant la circulation des documents entre les établissements de cette partie du territoire.

Quels bénéfices directs les Canavérois peuvent-ils attendre de l'implantation d'un pôle culturel dans leur ville? Et quelle sera l'articulation entre la Ville et GPSEA, notamment en termes de proposition culturelle ?

JFD : Ce pôle devrait permettre :

- De développer de nouvelles disciplines et spécialités dans le conservatoire, de favoriser les pratiques collectives.

- De réunir dans un même bâtiment un lieu d'enseignement artistique de musique et de danse qu'est le conservatoire et un lieu de pratiques amateurs dans la partie associatives.

- D'améliorer la visibilité et l'accès à l'enseignement artistique, aux livres pour tous les publics.

Comme dans chaque établissement géré par GPSEA sur le territoire, la politique culturelle est définie en collaboration étroite avec la ville d'implantation pour répondre aux besoins et souhaits des habitants. Les établissements doivent rester des lieux de proximité.